



Nur das Beste für unsere Bienen.

Künten, en septembre 2017

## Reprise de la vieille cire

Chère cliente, cher client

Vous aussi, vous pouvez apporter une contribution importante et précieuse, pour que Bienen Meier puissent offrir de la cire pure, aine et sans éléments toxiques.

Par conséquent, ne jetez pas votre vieille cire à la poubelle! Votre vieille cire est un des composants de base très important pour la production de notre cire „Bienen Meier Rayons Ultra®“. Vous pouvez apporter votre vieille cire, cire d’opercules et votre cire en bloc (fondue par vous-même) auprès d’un de nos points de vente ou directement à notre siège principal à Künten. Nos collaborateurs examinent la qualité de votre cire et déterminent ensuite le rendement effectif de votre livraison (Bon de cire)

Conditions:

- CHF 6.00 / kg cire à la base de la vieille cire
- CHF 6.50 / kg cire à la base de cire d’opercules
- CHF 9.00 / kg cire à la base de cire en bloc (fondue par vous-même)

Principe de la sécurité du haut niveau de la qualité de la cire d’abeille suisse :

## Cire en kg contre cire en kg (poids net)

Votre bon de cire sera automatiquement déduit sur votre facture du prochain achat de notre cire gaufré. Si le montant de votre bon de cire sera plus élevé que votre achat, le solde restant sera crédité à l’achat suivant de cire gaufré et ainsi de suite. Les bons de cire sont valables pour une durée illimitée. Les bons de cire ne peuvent être utilisés que pour l’achat de nouvelle cire.

Nous vous remercions de votre engagement pour que la cire suisse reste pure, saine et sans éléments toxiques.

Bienen Meier SA

Rudolf Zuber  
Directeur

PS: Pour le transport simple vous pouvez utiliser nos sacs en papier qui sont à votre disposition dans tous les points de vente.